

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 3 avril 2024

Secrétaire de séance : monsieur Thomas PIETTE

n° 3.2.3

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
FINANCES
Examen et vote du compte Administratif de l'exercice 2023

Après avoir présenté le Compte Administratif de l'exercice 2023 de la commune, Monsieur Ahmed Rahem, adjoint à la prospective financière, travaux, aménagement urbain et développement économique, élu par le conseil municipal pour le présenter invite le conseil municipal à en débattre et à l'adopter.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
2 abstentions
décide d'adopter le Compte Administratif de l'exercice 2023 de la commune.

Monsieur Julien Dusart, 1^{er} adjoint, président de séance en lieu et place de M le Maire est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance : Thomas PIETTE
Pour extrait conforme, Le Président de séance : Julien DUSART

Publiée sur le site internet le vendredi 19 avril 2024
Envoyée et reçue au contrôle de légalité le jeudi 11 avril 2024